



18 AOÛT 2016

LA VIE DE JAMEL OUEGHI BASCULE.

Il arrive sur le lieu d'une bagarre impliquant son frère.

DES POLICIERS DÉBARQUENT. DEUX D'ENTRE EUX MATRAQUENT JAMEL.



CETTE AGRESSION BRÈVE MAIS D'UNE RARE VIOLENCE ANÉANTI JAMEL EN UN INSTANT.

IL TOMBE DANS LE COMA, passe plus de sept mois dans différents hôpitaux.




Sa femme se retrouve seule avec leur petite fille de 3 ans et leur bébé de deux mois.



Jamel souffre aujourd'hui d'un **TAUX D'INCAPACITÉ DE 82%.**

Il marche à peine et ne peut plus vivre normalement.

CELA FAIT PRÈS DE SEPT ANS QU'IL SE BAT POUR OBTENIR JUSTICE, ENTRE ESPOIRS EN DÉSILLUSIONS.

15 JUILLET 2020



6 ET 3 ANS DE PRISON + 150 000 TND

le tribunal du Kef condamne ses agresseurs à 6 et 3 ans de prison pour violence. Ils doivent payer à Jamel 150 000 TND pour le préjudice subi.

UNE FORTE SOMME QUI N'EST PAS GRAND-CHOSE POUR UNE VIE BRISÉE.

Malgré la gravité extrême des souffrances infligées, **LES JUGES REFUSENT DE QUALIFIER LA TORTURE** car Jamel n'a pas été forcé à signer des aveux.



Une conséquence regrettable de la mauvaise définition de la torture dans le code pénal tunisien.




9 MARS 2022 LE JUGEMENT D'APPEL FAIT L'EFFET D'UN COUP DE MASSUE POUR JAMEL !

Réduction de peine pour les accusés et rejet de la demande d'indemnisation sur un fondement juridique fallacieux. Les accusés sont toujours libres.

AVEC LE SOUTIEN DE SANAD ELHAQ, JAMEL POURSUIT LE COMBAT JUDICIAIRE.



16 NOVEMBRE 2022

La Cour de cassation casse le jugement d'appel.

L'ESPOIR DE JUSTICE RENAÎT.



LA PROCHAINE AUDIENCE AURA LIEU LE 27 JUIN 2023

RÉCLAMONS JUSTICE POUR JAMEL !

